



JOURNÉES PROFESSIONNELLES CINÉMAS 93

L'avenir de l'exploitation indépendante en question

Organisées en partenariat avec le SCARE et Écrans VO, plusieurs tables rondes sur l'exploitation se sont déroulées au Ciné 104 de Pantin le 17 novembre dernier, dans le cadre des Journées professionnelles Cinémas 93. Au programme, la salle de cinéma indépendante Art et Essai à l'heure de la métropole, abordée via deux angles : les marges de manœuvre dans la programmation des films et les modèles d'exploitation indépendante pour le Grand Paris.



Les Rencontres ont eu lieu pendant trois jours au Ciné 104 de Pantin.

Dans leur discours introductif, Béatrice Boursier, déléguée générale du SCARE, et Yves Bouveret, directeur général d'Écrans VO, une association des cinémas indépendants du Val-d'Oise, rappellent le contexte particulier dans lequel s'inscrivent ces Journées professionnelles : « Deux phénomènes sont à notre sens concomitants : la recrudescence de l'implantation et de l'extension de multiplexes, en particulier en Île-de-France, et d'autres mouvements plus globaux d'aménagement urbain liés à la Réforme territoriale ».

En région parisienne, le projet du Grand Paris se dessine plus précisément, avec à terme un nouveau réseau de transport et de nouvelles gares qui vont déterminer autour d'elles de nouveaux quartiers, entraînant la création de nouveaux équipements culturels. Ce contexte questionne la place des cinémas indépendants de proximité, majoritairement des mono-écrans et la pérennité du modèle en

place. « Peut-on encore programmer les cinémas comme on le faisait il y a dix ans ? Face à des initiatives privées, est-on capable de s'organiser, de proposer des modèles alternatifs sinon rentables, au moins fiables aux yeux des pouvoirs publics qui nous soutiennent ? Quand l'argent et la volonté politique viennent à faire défaut, il nous faut évoluer ».

Les stratégies de programmation en question

Antoine Leclerc, délégué général du Festival Cinéma d'Alès-Itinérances et modérateur des deux tables rondes, et Xavier Lardoux, directeur du cinéma du CNC, restituent dans un premier temps le cadre général de l'évolution de l'exploitation en termes d'équipement, de fréquentation et d'aménagement cinématographique de ces dix dernières années (données reportées dans les graphiques ci-contre). Le directeur du cinéma salue un parc de salles particulièrement dynamique en Île-de-France et des chiffres globalement satisfaisants, qui correspondent à un mouvement national global : « En 2016, la fréquentation a atteint les 213 millions d'entrées, soit le 2^e meilleur score en France de ces cinquante dernières années. Le cinéma se porte bien en France en termes de fréquentation et la tendance se confirme en 2017, où l'on devrait atteindre les 210 millions d'entrées ». À noter également, le poids prépondérant des mono-écrans et de la petite exploitation en Île-de-France, la principale spécificité de la région. « Une partie importante de la hausse de la fréquentation vient principalement des multiplexes, mais les salles Art et Essai ont progressé de manière non négligeable sur les deux dernières années ».

Xavier Lardoux dresse ensuite un état des lieux des principaux outils de régulation administratifs de l'aménagement cinématographique, rappelant que la France

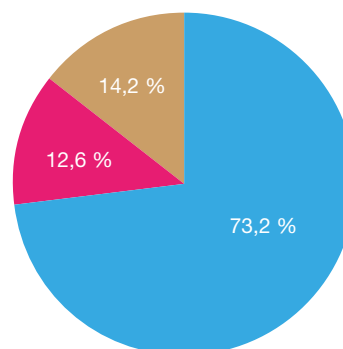
” Le poids prépondérant de la petite exploitation est la principale spécificité de l'Île-de-France.

fait exception dans le domaine. Il s'est tout d'abord intéressé aux CDAC et CNAC : en l'occurrence, parmi les 22 projets franciliens examinés au niveau national, 11 ont obtenu une autorisation, soit un taux de validation de 50 % en Île-de-France contre 75 % pour le reste de la France. « *Il y a donc une attention particulière apportée par la CNAC pour réguler au mieux la création de nouveaux équipements* », conclut-il. Cette dernière, sous l'impulsion de son nouveau président Pierre-Etienne Bisch, est également encline à publier une synthèse annuelle des autorisations en collaboration avec les services du CNC. Le directeur du cinéma revient ensuite sur l'accord interprofessionnel, signé en mai 2016 et effectif depuis le 1^{er} juillet dernier, visant à renforcer les engagements de programmation obligatoires pour les multiplexes de plus de huit écrans, afin de montrer des films de la diversité, de les maintenir au moins deux semaines à l'affiche et de collaborer avec les salles du périmètre, les engagements de diffusion étant pour leur part destinés à mieux servir les salles indépendantes des zones rurales et des agglomérations de moins de 50 000 habitants. Le distributeur devient ainsi "redevable" à la salle de cinéma qui souhaiterait projeter des films Art et Essai porteurs, en perte de vitesse depuis dix ans. Enfin, les recommandations de la Médiatrice du Cinéma sur les mono et 2-3 écrans donnent une assise juridique concrète pour défendre leurs droits d'accès aux films ainsi que la possibilité de saisir l'administration en cas de litige. Xavier Lardoux ajoute : « *Nous incitons les salles indépendantes, autant que possible, avec l'aide des ententes et des groupements nationaux de programmation, à anticiper la programmation de plusieurs semaines, afin de pouvoir recourir à la Médiatrice en cas de besoin. Nous avons des outils qui nous sont enviés dans le monde entier mais qui sont trop méconnus. C'est au CNC de faire œuvre de pédagogie supplémentaire. On veut accompagner beaucoup plus les salles Art et Essai, notamment financièrement.* ».

Sont alors invités à réagir trois exploitants : Christine Beauchemin-Flot, directrice-programmatrice du Sélect à Antony, Sylvain Clochard, directeur du Concorde à Nantes et directeur du groupement de programmation Micromégas, et Caroline Lonqueu-Lahbabi, directrice des cinémas Utopia de Saint-Ouen-L'Aumône et Pontoise. Le Sélect, ancien mono-écran parmi les plus fréquentés du pays avec 100 000 entrées annuelles, est passé en 2014 à quatre salles. « *J'ai connu à Antony trois projets différents* », déclare Christine Beauchemin-Flot. « *La pugnacité est nécessaire pour que les projets aboutissent. Passer à quatre salles accroît les possibilités mais aussi les difficultés. Notre situation ne peut cependant pas forcément se décliner ailleurs, car le contexte est très particulier : nous sommes un cinéma municipal, sans concurrence directe* ». Côté programmation, l'exploitante assume cette tâche seule : « *Je fais une programmation mensuelle dont le rythme n'est pas imposé par les éléments extérieurs, et anticipée de trois à sept semaines, pour ensuite affiner le calendrier. L'essentiel, pour moi, est de voir les films que l'on programme. Je ne programme d'ailleurs pas toujours les films que j'aime, mais j'essaie d'être cohérente, d'assumer et de défendre ces choix, sachant qu'une salle municipale rend des comptes à ses employeurs, les élus, et qu'affirmer une identité Art et Essai n'est pas toujours aisé* ». Le cinéma est également connu pour sa politique d'animation très soutenue,

GÉOGRAPHIE DES ÉTABLISSEMENTS EN 2016

■ Petite exploitation
■ Moyenne exploitation
■ Grande exploitation



% des écrans	33,8	~20	45
% des entrées	15,2	~20	63,9
% des recettes	11,6	~20	69

avec entre une et trois soirées-débats hebdomadaires. Pourtant, malgré l'annonce prévisionnelle positive de la fréquentation nationale, celle du Sélect sera en baisse pour la première fois depuis son ouverture. « *Au SCARE et ailleurs, on est toujours un peu en décalage avec les annonces extrêmement positives et parfois erronées d'une situation nationale qui ne reflète pas la réalité de nos salles indépendantes Art et Essai* ».



Antoine Leclerc, modérateur de la table ronde et Xavier Lardoux, directeur du Cinéma du CNC.

Une situation partagée par les cinémas Utopia, dont la directrice évoque la programmation conjointe entre les membres de son équipe. Et d'ajouter : « *Aujourd'hui, la programmation ne peut se constituer qu'avec l'animation des salles. On ne peut plus se contenter de montrer des films, le travail d'identité de la salle est fondamental. Une salle crée son identité par les films qu'elle programme, et par les films qu'elle choisit de ne pas programmer* ».



„ *Aujourd'hui, on a besoin d'un nouvel élan. On est encore dans l'adaptation d'un système existant.*

Sylvain Clochard, directeur du Concorde à Nantes



Les intervenants de la 2^e table ronde : Antoine Leclerc, Boris Spire, Sonia Pignot, Franck Lombard-Platet, Antoine Soulier-Thomazeau et Antoine Mesnier.

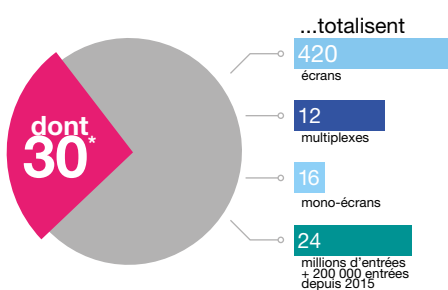
- ■ ■ Un discours qu'approuve Sylvain Clochard, dont le Concorde a éprouvé un contexte concurrentiel très fort et une guerre tarifaire qui lui a fait perdre beaucoup d'entrées ; pour s'en sortir, il a donc fallu travailler sur l'identité de la programmation de la salle. Dans un besoin de recréer du collectif pour les indépendants, le directeur a créé le groupement de programmation Micromégas, qui réunit désormais une centaine d'écrans, cinquante sites et représente 1 % du marché, et a pour ambition de mutualiser et échanger au-delà de la programmation. « *Aujourd'hui, on a besoin d'un nouvel élan. On est encore dans l'adaptation d'un système existant* ».

Quelle place pour les cinémas dans la ville de demain ?

Après la présentation par Vincent Clap, co-directeur, et Arnold Henriot, programmateur, du Pandora d'Avignon, qui s'appuie sur trois activités, du cinéma à la création/production en passant par le théâtre, la place est laissée à l'urbaniste Antoine Soulier-Thomazeau, qui présente les tenants et les aboutissants du Grand Paris afin de mieux cerner les enjeux d'une telle révolution urbaine sur l'avenir des cinémas indépendants. Pour Antoine Mesnier, directeur général du cabinet d'études Guillaume CinéConseil, il est important de garder à l'esprit que les cinémas représentent aux yeux des collectivités des établissements sécurisants, connus, qui correspondent à des risques moindres que d'autres projets dans l'espace urbain. Certains cinémas peuvent donc être choisis « *par défaut, pour donner une amplitude à un quartier, générer des flux* ». Toutefois, depuis une trentaine d'années, la tendance n'est plus à l'uniformisation des espaces urbains (quartiers de logements, commerciaux...), mais à leur diversification : « *Il y a aujourd'hui une maturation* ». Boris Spire, directeur de L'Écran à Saint-Denis, développe, aux côtés de la maire adjointe déléguée à la culture de la ville Sonia Pignot, le projet d'extension de son cinéma de deux à quatre salles, inscrit dans le cadre du renouvellement du centre-ville : « *Le point de départ du projet date de plusieurs années ; depuis 2004, je suis convaincu que pour que le cinéma continue à se développer, il a besoin d'une modernisation, d'un agrandissement. Nous avons un projet collectif de multiplexe qui n'a jamais vu le jour, mais nous pensons que c'est une condition sine qua non de survie* ». L'adaptation semble inéluctable, mais les solutions proposées divergent. Franck Lombard-Platet, directeur du développement et de l'exploitation chez Étoile Cinémas, voit dans la salle la sauvegarde du centre-ville : « *Nous ne faisons que du cinéma en centre-ville, dans une optique de création de lien social, de rencontres. Un cinéma, c'est aussi une bonne locomotive pour une zone qui démarre, c'est un moyen de lutter contre la désertification du centre-ville. Nous pouvons essayer d'apporter une solution vertueuse à travers la création d'un maillage de salles, en développant des extensions plutôt que des cinémas concurrents* ». Plusieurs membres de l'assistance ont ensuite pris à partie les intervenants, cherchant des réponses à leurs interrogations, faisant état de leurs inquiétudes quant à l'accès aux films et à la survie compromise des petites salles. L'avenir semble encore incertain pour les exploitants indépendants du Grand Paris, mais les débats et discussions ne font que commencer.

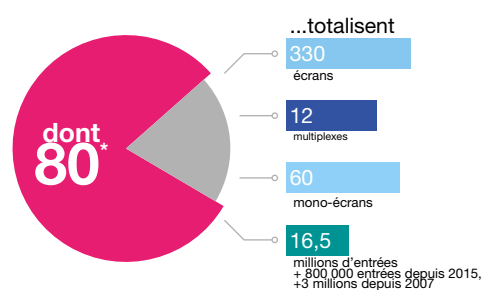
SITUATION FRANCILIENNE EN 2016

DANS PARIS INTRA-MUROS, 88 ÉTABLISSEMENTS...



*Établissements de la Petite Exploitation

EN PETITE COURONNE, 100 ÉTABLISSEMENTS...



EN ÎLE-DE-FRANCE HORS PARIS, 220 ÉTABLISSEMENTS...

